

Sciences Po Paris se met à l'écriture inclusive



Article rédigé par *Le Figaro*, le 26 février 2021

Source [Le Figaro] Plusieurs étudiants attestent, preuves à l'appui, qu'ils ont effectivement été poussés à utiliser l'écriture inclusive dans un partiel de sociologie.

À Sciences Po Paris, des étudiants ont bien été poussés à utiliser l'écriture inclusive au cours d'un partiel. Et ce, lors des deux dernières années universitaires. Le Figaro a pu se procurer une copie de cet examen qui concerne un cours de sociologie réservé aux élèves de deuxième année de bachelor ayant choisi la majeure économie et société. Mis en ligne sur le Moodle (plateforme d'apprentissage en ligne, ndlr) de Sciences Po Paris, le document précise dans ses consignes que l'écriture inclusive «*est encouragée*» mais que «*son non-usage ne sera pas pénalisé, les étudiant.e.s étrangers.ères pouvant avoir davantage de difficultés à la mettre en œuvre*». «*Toutefois, un demi-point "bonus" sera attribué à celles et ceux qui tenteront de l'utiliser*», indique le document. La suite de l'énoncé explique aux étudiants [l'utilisation du point médian](#), l'une des pratiques les plus répandues de cette graphie.

Selon plusieurs élèves, E.B, l'enseignant en charge de ce cours magistral sur «les grandes questions de la sociologie au prisme du genre» a incité à plusieurs reprises ses élèves à employer cette graphie. «Il nous a dit que ceux qui n'utiliseraient pas l'écriture inclusive lors du partiel seraient pénalisés», explique un étudiant ayant suivi le cours en 2019-2020. Mais les propos de l'enseignant suscitent à l'époque une levée de boucliers chez une partie des élèves ainsi que chez certains chargés de TD.«Cela a interpellé un certain nombre d'entre nous et l'affaire est remontée jusqu'au directeur du campus de Paris. Par la suite, l'enseignant est revenu sur ce qu'il a dit et a préféré la solution des points bonus», ajoute-t-il.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)